

# **SAINT VINCENT DE PAUL**

**SA VIE, SON TEMPS, SES ŒUVRES,  
SON INFLUENCE**

par

**M. L'ABBÉ MAYNARD**

CHANOINE HONORAIRE DE POITIERS

Nouvelle édition à partir de celle de 1874

**TOME TROISIÈME**

ÉDITIONS SAINT-REMI

– 2016 –



Sainte Louise de Marillac  
dite Mademoiselle Le Gras

Éditions Saint-Remi  
BP 80 – 33410 CADILLAC  
05 56 76 73 38  
[www.saint-remi.fr](http://www.saint-remi.fr)

## LIVRE VI LES MISSIONS (SUITE)

### CHAPITRE III MISSIONS D'EUROPE

#### Article premier : Mission d'Italie

##### I

##### Mission de Rome.

Vincent avait envoyé de bonne heure quelques-uns de ses prêtres à Rome pour y négocier la grande affaire de son institut, comme il a été raconté au précédent volume. Parmi ceux dont le nom a survécu dans l'histoire, citons du Coudray, que nous y avons trouvé en 1634. Il fut remplacé en 1638 par Louis Le Breton, dont les travaux produisirent l'établissement de Rome. Dans l'intervalle de ses occupations diplomatiques, Le Breton, sur l'ordre de Vincent, commença dans la campagne romaine des missions qui seront plus bas rappelées. Dès lors Vincent songea à fixer ses prêtres au centre de la catholicité. Le 1<sup>er</sup> février 1640, il engagea Le Breton à travailler aussitôt à cet établissement, et à louer ou à acheter une petite maison de trois ou quatre mille livres, en quelque quartier de Rome que ce fût, voire dans un faubourg, puisque les règles de l'Institut interdisaient aux Missionnaires les actions publiques dans la ville. Il n'y mettait pour conditions que la salubrité du lieu, le voisinage du Vatican et la facilité de s'étendre avec le temps. Le Breton trouva un palais !

« C'est au-dessus de notre humilité et au delà de nos forces », lui répondit Vincent le 26 février ; et il revint à son premier dessein qui lui tenait à cœur, car, disait-il,

« il est nécessaire que nous soyons habitués en ce lieu-là ».

Il renonçait même au voisinage du Vatican, à la proximité d'une église : une petite chapelle pouvait provisoirement suffire, à moins qu'on ne dût être un jour employé aux ordinands : « Mais alors comme alors ». En attendant, la petite chapelle devait être

sous le vocable de la Très Sainte-Trinité, et la maison s'appeler de la Mission (Lettres des 1<sup>er</sup> et 26 février, et 1<sup>er</sup> juin 1640).

Cependant Urbain VIII, qui avait appris avec bonheur les travaux de Le Breton, hâta l'accomplissement du dessein de Vincent. Par une bulle du 11 juillet 1641, il autorisa l'établissement de la Mission à Rome, avec une mention fort honorable pour Le Breton<sup>1</sup>. Le 15 septembre suivant, Vincent annonçait en ces termes cette bonne nouvelle à Codoing, supérieur d'Annecy :

« Sa Sainteté nous a permis de louer ou d'acheter une maison, d'y demeurer et d'y exercer nos fonctions à l'égard du peuple et des ecclésiastiques selon notre Institut, à la charge que nous dépendrons du cardinal grand vicaire, ou vice-gérant, à l'égard de nos fonctions qui regardent le prochain, et pour la discipline de la Compagnie du général d'icelle, et cette permission est donnée avec témoignage des fruits de M. Le Breton, que Dieu bénit beaucoup ».

Quelques jours après, le 17 octobre, Le Breton mourait épuisé du travail de ses missions dans le diocèse d'Ostie. Les religieux français du tiers ordre de Saint-François d'Assise lui donnèrent une sépulture honorable dans leur église, en attendant qu'il fût transporté dans celle de Notre-Dame-des-Miracles. Le vice-gérant de Rome, le cardinal Barberini, neveu du Pape, et le cardinal Lanti, doyen du sacré collège, l'honorèrent de leurs larmes.

Cette mort était d'autant plus fâcheuse que l'affaire de l'établissement de Rome n'était pas encore terminée. Vincent, comme toujours, s'en remit à Dieu.

« En perdant M. Le Breton, écrivait-il le 19 novembre à Codoing, nous avons beaucoup perdu selon le monde. Plusieurs me mandent des merveilles de ses travaux et des bénédictions que Notre-Seigneur y donnait : mais il me semble que ce saint homme fera pour nous plus au ciel qu'il n'eût fait sur la terre, et que si Dieu nous veut à Rome, il fera par ses prières réussir cet établissement, à moins que les péchés de Vincent, qui est le plus méchant de tous les hommes du monde, ne l'empêchent ».

---

<sup>1</sup> « ...*Cognito etiam fractu Missionum quas Lud. Le Breton per castella et pastoritia tuguria, hujus districtus (Roma) de nostro maridato obierat.* »

Les mérites de Vincent, que son humilité transformait en péchés, joints aux prières de Le Breton, amenèrent bientôt la conclusion de l'affaire. Les successeurs de Le Breton s'établirent à Monte-Citorio, où est encore la Mission à Rome, et des dons généreux les aidèrent à y bâtir leur demeure. Le cardinal Durazzo, dont le nom reviendra si souvent dans l'histoire des missions de Gênes, y contribua par ses libéralités (voir la lettre de son neveu Marcel, cardinal Durazzo, à Clément XI) ; et la duchesse d'Aiguillon surtout en fut la véritable fondatrice.

En l'année 1642, alors qu'elle cherchait par toutes sortes d'actes de charité à témoigner à Dieu sa reconnaissance pour le rétablissement, pourtant si peu durable, de la santé du cardinal son oncle, alors qu'elle venait de fonder, à cette intention, des missions dans son duché, elle voulut encore en dresser à Rome une sorte de monument, et par acte du 4 juillet 1642, désirant, disait-elle,

« qu'il y ait dorénavant et à toujours des personnes expressément préposées pour adorer, louer, aimer et prier la Très Sainte et adorable Trinité, et qui, par leurs bonnes œuvres, rendent éternellement en la terre des actions de grâces à Dieu »

pour elle et son oncle, elle donna 30,000 livres à employer en rentes<sup>1</sup>, à l'effet d'aider les Missionnaires à l'établissement et augmentation de leur église et maison de Rome, laquelle église serait dédiée à la Sainte-Trinité, ou au moins une chapelle ; à la charge pour eux de faire à Rome leurs fonctions ordinaires, missions, ordinands, etc., et de célébrer des messes pour elle et le cardinal de Richelieu.

En 1643, le 2 mai, reconnaissant « le grand zèle et dévotion desdits prêtres de la Mission en l'exécution de la fondation par elle faite » l'année précédente,

« pour honorer le sacerdoce éternel de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et l'amour qu'il a eu pour le salut des pauvres ; et pour en quelque façon contribuer à ce que les ecclésiastiques soient instruits des choses nécessaires à leur état avant de prendre les saints

---

<sup>1</sup> Une partie de cette somme fut employée à l'acquisition des coches et carrosses de Soissons.

ordres, et les peuples des choses nécessaires à leur salut, et qu'ils fassent une bonne confession générale de toute leur vie passée »,

elle donna encore 50,000 livres destinées à acheter 5,000 livres de rente<sup>1</sup>, à la charge de recevoir tous les ordinands aux quatre temps de l'année, et même *extra tempora*.

Le 16 juillet et le 18 septembre suivants, en considération des frais faits pour l'exécution et entretien de la fondation, et voulant faire dire deux messes par jour à perpétuité pour le défunt cardinal et pour elle, « le tout pour honorer Notre-Seigneur Jésus-Christ comme Messie envoyé de son Père éternel en terre pour le salut des hommes, s'étant daigné revêtir de l'infirmité de l'homme par le mystère de l'Incarnation », elle ajouta à ses dons précédents une somme nouvelle de 20,000 livres<sup>2</sup>. Enfin, par son testament du 29 juillet 1674 et du 9 avril 1675, elle légua sept autres mille livres au séminaire de Rome (voir ces actes, *arch. impér.*, S, 6716).

Ces riches fondations, dont les beaux considérants ont été évidemment inspirés par Vincent de Paul, puisqu'ils expriment les objets particuliers de sa dévotion, mirent la Mission de Rome en état de se livrer à tous ses exercices.

Elle avait commencé, vers 1638, avons-nous dit, par des Missions dans la campagne romaine. On connaît la campagne romaine, sa solitude peuplée seulement de souvenirs, ou, pendant l'hiver, des troupeaux que l'on conduit dans ses abondants pâturages. Sans demeure fixe, les pâtres y mènent une vie toute primitive et nomade. Ils errent tout le jour, et le soir, après avoir parqué leurs troupeaux, ils s'entassent dix ou douze dans des cabanes portatives. Sans Dieu et sans loi, au moins pendant six mois de l'année, sans secours religieux, ils partagent, à tous égards, la vie bestiale de leurs troupeaux : tout va bien pour eux quand le troupeau va bien.

C'est à cette espèce d'hommes que Le Breton et les premiers Missionnaires de Vincent voulurent, sur son ordre, consacrer les

<sup>1</sup> Les 5, 000 livres furent achetées sur les coches de Normandie.

<sup>2</sup> Elles furent employées à l'achat d'une rente de 2,000 livres sur les coches de Normandie.

prémices de leur apostolat en Italie. Comment les atteindre et les assembler ? C'était impossible le jour ; mais, le soir, ne pouvait-on pas faire autant de missions que de cabanes ? Ils le tentèrent.

« Nous ne vous demandons rien, dirent-ils aux pâtres ; nous ne voulons que vous rendre service. Trouvez bon que nous passions la nuit auprès de vous, car nous avons à vous entretenir de votre plus grande affaire, de votre salut éternel ; du reste, nous prendrons le moins possible sur votre sommeil ».

La proposition acceptée, les prêtres ouvrirent aussitôt leur singulière mission. Pendant que ces pauvres gens apprêtaient leur souper, ils les entretenaient des grandes vérités et des pratiques essentielles de la religion ; après quoi, on faisait en commun la prière du soir ; puis on s'arrangeait pour passer le reste de la nuit, les pâtres dans leurs huttes, les Missionnaires à la belle étoile, sur quelques peaux de brebis, et souvent sur la terre nue. Ainsi faisaient les Missionnaires pendant plusieurs jours, quelquefois pendant tout un carême. Une cabane suffisamment instruite et réconciliée à Dieu par la confession générale, ils passaient à une autre, puis à une autre encore ; et quand ils les avaient toutes parcourues, ils en réunissaient les pâtres dans la chapelle la plus voisine, leur disaient la messe, leur adressaient une dernière exhortation et les admettaient à la sainte table. Ces pauvres gens s'en retournaient ensuite chantant les louanges de Dieu : on eût dit des bergers revenant d'adorer le Sauveur dans sa crèche.

Tout en continuant à évangéliser ces premiers appelés du Dieu de Bethléem que personne ne disputait à leur zèle, les Missionnaires se répandirent dans les bourgs voisins de Rome et gravirent jusqu'aux sommets de l'Apennin, ayant beaucoup à souffrir de l'ignorance et des désordres des peuples, quelquefois de la jalousie des curés qui les regardaient comme des espions chargés d'observer leur conduite, mais triomphant de tous les obstacles, à force d'humilité, de désintéressement, de patience et de persévérance. Ici, par leur fermeté dans la prédication et au saint tribunal, ils faisaient cesser l'usage de liaisons dangereuses, bientôt coupables, parmi la jeunesse des deux sexes ; là, la Providence, à la fois terrible et miséricordieuse, semblait leur venir en aide pour rame-

ner les prêtres débordés, lorsque l'un d'eux, après s'être vanté publiquement de n'avoir pas assisté à un seul des exercices de la Mission, tombait sous le poignard d'un autre malheureux prêtre.

Ainsi débutèrent les fils de Vincent de Paul, et par ces humbles travaux ils s'attirèrent la bénédiction de Dieu et la confiance des hommes. L'un d'eux, pour se rendre ceux-ci favorables, avait eu la pensée de commencer les Missions par les terres des cardinaux.

« O Jésus ! Monsieur, lui répondit Vincent à qui il l'avait communiquée, Dieu nous garde, de faire jamais aucune chose par des vues— si basses ! Sa divine bonté demande de nous que nous ne fassions jamais du bien en aucun lieu pour nous rendre considérables, mais que nous la regardions toujours directement, immédiatement et sans milieu en toutes nos actions. Cela me donne occasion de vous demander deux choses, prosterné en esprit à vos pieds, et pour l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ — la première, que vous fuyiez, autant qu'il vous sera possible, de paraître ; et la seconde, que vous ne fassiez jamais rien par respect humain. Selon cela, il est juste en toute manière que vous honoriez pour quelque temps la vie cachée de Notre-Seigneur ; il y a quelque trésor renfermé là-dedans, puisque le Fils de Dieu a demeuré trente ans sur la terre comme un pauvre artisan, avant que de se manifester. Il bénit aussi toujours beaucoup mieux les commencements humbles, que ceux qui ont de l'éclat. Vous me direz peut-être : Quel sentiment aura de nous cette cour, et que dira-t-on de nous à Paris ? Laissez, Monsieur, penser et dire tout ce qu'on voudra, et assurez-vous que les maximes de Jésus-Christ et les exemples de sa vie ne portent point à faux ; qu'elles donnent leur fruit en leur temps ; que ce qui ne leur est pas conforme est vain, et que tout réussit mal à celui qui agit dans les maximes contraires. Telle est ma foi, et telle est mon expérience. Au nom de Dieu, Monsieur, tenez cela pour infaillible, et vous cachez très bien<sup>1</sup> ».

---

<sup>1</sup> A Rome, comme partout ailleurs, le détachement de Vincent fat le même jusqu'au bout et en toutes circonstances. Le 25 mars 1656, alors que la Mission n'avait pas encore de demeure fixe et assurée à Rome, il écrivait à Edme Jolly :



Infailible était la pensée de Vincent, infailible sa prédiction. En effet, plus touchés de ces débuts si humbles et si chrétiens, qu'ils ne l'eussent été d'un apostolat de courtisans, tous les évêques des États romains appelèrent bien tôt les Missionnaires dans leurs diocèses. En 1651, le cardinal Spada remercia Vincent des services qu'il en avait reçus dans sa ville et dans tout son diocèse d'Albano.

En 1653, ils se mettaient aux ordres du cardinal Brancaccio, évêque de Viterbe ; en 1657, ils évangélisaient le diocèse de Palestrina. Partout c'étaient des restitutions merveilleuses, dépassant quelquefois au quadruple la somme primitivement due ; c'étaient des écoles fondées, des mont-de-piété établis de toutes parts, greniers où le pauvre d'Italie trouve en tout temps des ressources assurées, c'étaient des protecteurs des pauvres, institués pour les défendre contre les exactions des fermiers du seigneur, pour garder leurs meubles, auparavant saisis pour toujours, et les leur rendre après paiement, pour empêcher qu'on ne les soumit à des contributions injustes ; c'étaient surtout, dans ce pays des haines et des vengeances contagieuses et héréditaires, des réconciliations héroïquement chrétiennes. Il suffisait qu'un Missionnaire, avant la communion, rappelât le précepte de l'Évangile : « Si offrant votre don à l'autel, vous vous souvenez que votre frère a quelque chose contre vous, laissez votre don et allez d'abord vous réconcilier avec lui », pour qu'aussitôt, à l'église, dans une procession, sur les places publiques, les ennemis se jetassent dans les bras les uns des autres. Le père pardonnait au meurtrier de son fils, la veuve à l'assassin de son époux ; bien plus, la victime allait jusqu'à se jeter aux pieds du bourreau, et lui demandait en quelque sorte pardon au lieu de faire simplement grâce. Dans certains lieux, ces réconciliations devenaient saintement épidémiques, comme cruellement l'avaient été les haines. Que devaient-elles être, en effet, lorsque, dans tel bourg de quelques milliers d'âmes, on comptait en trois ans jusqu'à soixante-dix meurtres ? Dans les lettres des

---

«Je vois le grand besoin que vous avez d'un logement à Rome ; mais je le vois toujours à travers la maxime de Notre-Seigneur, qui n'eut jamais aucune maison et n'en voulut pas avoir».

Missionnaires, d'où tous ces détails sont tirés, on retrouve à chaque instant l'histoire des Montaigu et des Capulet, immortalisée par la poésie. Presque dans chaque village les deux plus puissantes familles étaient divisées par des haines mortelles. Un membre était-il tué ou blessé, que la vengeance aussitôt s'immolait dix victimes innocentes, et menaçait de ne s'éteindre que dans le sang de la famille entière. Féroce et armée en guerre, elle échappait le jour à la justice en errant dans la campagne, et ne rentrait que le soir pour poursuivre le cours de ses sanglantes exécutions.

Mais, inaccessible à la justice, elle ne l'était pas à la miséricorde. Un Missionnaire réussit à découvrir dans sa retraite un de ces hommes de sang, et au nom de Jésus-Christ, il lui ordonna de déposer les armes et de faire la paix. Au nom qui fait tout fléchir jusque dans les enfers, le meurtrier tomba à genoux, et levant au ciel des yeux mouillés de larmes : « Je promets la paix, s'écria-t-il, à Dieu et à votre révérence ». Hélas ! le lendemain, le démon sanguinaire avait repris cet homme, et les négociations pacifiques étaient rompues. Le Missionnaire revint à la charge, et, cette fois, la paix fut conclue à la face de l'autel.

« Je veux, dit un vieillard à un jeune homme de la famille ennemie, je veux désormais vous regarder et vous aimer comme mon fils.

– Et moi, répondit le jeune homme, vous aimer et vous honorer comme mon père ».

Coup plus prodigieux de la grâce ! les prêtres scandaleux eux-mêmes faisaient des conversions publiques. À la fin d'une prédication, l'un d'eux s'avança vers le grand autel, et, prosterné la face contre terre, il demanda pardon à Dieu et au peuple de sa vie licencieuse. Aussitôt, d'un bout de l'église à l'autre, les cris de « miséricorde, miséricorde ! » partis de la bouche du prêtre et de la bouche du peuple, se firent écho, montèrent au ciel et ramenèrent la grâce d'une conversion générale sur la terre.

Tels seraient, si nous pouvions les raconter, les résultats de plus de deux cents Missions faites dans le voisinage de Rome pendant la vie de Vincent de Paul. À ces nouvelles, Vincent écrivait au supérieur Edme Jolly, le 25 janvier 1658, fête de la conver-

sion de saint Paul et jour anniversaire de la fondation de la Mission :

« Je rends grâces à Dieu de la bénédiction qu'il donne à vos travaux. Le tendre sentiment que M. le cardinal de Bagny a témoigné des fruits qu'ils font me donne sujet de craindre pour moi qui suis si insensible, que rien ne me touche. Je prie Dieu de me rendre participant de la piété de ce bon seigneur, et de vouloir continuer à vos ouvriers les forces du corps et les grâces de l'esprit dont ils ont besoin pour leur emploi, et surtout la vue de leur propre infirmité, pour s'humilier beaucoup dans les biens qu'il plaît à Dieu de faire par eux. Je ne doute pas, Monsieur, que vous ne soyez le premier à lui en rapporter la gloire, et à vous imputer les fautes qu'ils y font ».

Ces travaux, ces succès, ne furent troublés, pendant ces longues années, que par deux épreuves, l'une venue de la politique, l'autre d'une peste qui ravagea toute l'Italie.

Arrêté au Louvre et conduit à Vincennes, le cardinal de Retz avait été, sur sa demande, transféré au château de Nantes, après avoir abdiqué son titre d'archevêque de Paris, dont la mort de son oncle (21 mars 1654) venait de le mettre en possession. Là, par la connivence du maréchal de La Meilleraye, son gardien et son parent, avec le concours de son frère le duc de Retz et de ses plus intimes amis, il se fit descendre par une corde du haut d'un bastion sur le sable de la rivière, s'enfuit, révoqua sa démission et se réfugia à Rome, « auprès de son juge », disait-il, d'où il adressa au roi, à la reine, aux prélats du royaume, toute sorte de lettres et de circulaires. Irrité, le roi voulut lui faire faire son procès à Rome comme en France, procès qui fut suspendu à Rome par la mort d'Innocent X. À peine Alexandre VII eut-il été élu, que le roi renouvela à tous ses sujets, ecclésiastiques et autres, la défense d'avoir aucun commerce avec le cardinal et de demeurer plus longtemps auprès de lui. Puis il ordonna la reprise des poursuites que Rome n'était pas disposée à seconder pour sa part, nous l'allons voir, parce qu'elles violaient l'immunité ecclésiastique.

Fils du général des galères, élève de Vincent de Paul, Retz, même au milieu de ses intrigues et de ses escapades politiques, ga-

lantes, religieuses, s'était toujours montré le protecteur de Saint-Lazare, et Saint-Lazare, reconnaissant comme son fondateur, était porté à soutenir Retz dans sa disgrâce. Vincent de Paul, sans argent dans l'état où étaient alors sa Compagnie et la France, emprunta 300 pistoles pour le soulager. Retz, qui connaissait la fâcheuse situation de Saint-Lazare, ayant refusé de les accepter, on lui offrit au moins des services personnels. Les Missionnaires de Rome reçurent donc dans leur maison le proscrit ; mais sur quel ordre, dans des circonstances combien atténuantes, et avec quel dommage pour eux, c'est ce que va nous apprendre une lettre de Vincent écrite à Ozenne, à Gênes, le 12 mars 1655 :

« Notre maison de Rome est dans un état souffrant, ainsi que vous avez appris par la Gazette de cette cour-là ; c'est pour avoir reçu chez elle Monseigneur le cardinal de Retz, par commandement du pape, avant que d'avoir connaissance de la défense que le roi avait faite de le communiquer, lequel ayant trouvé mauvais cet acte d'obéissance vers Sa Sainteté et de reconnaissance vers notre archevêque et bienfaiteur, a fait faire commandement à M. Berthe et à nos prêtres français de sortir de Rome et de s'en revenir en France, comme ils ont fait ; en sorte que le même M. Berthe est maintenant en France ou sur le point d'y arriver, par pure obéissance. Il en arrivera ce qu'il plaira à Dieu ; mais il vaut mieux tout perdre que de perdre la vertu de reconnaissance ».

Les Missionnaires français ne purent retourner à Rome que l'année suivante, lorsque le cardinal de Retz en partit (juin) pour reprendre le cours de ses aventures. Ils allaient s'y trouver en lutte, non plus contre la puissance ombrageuse de Louis XIV, mais contre la peste qui, au moins, ne les devait enlever à leurs travaux que pour leur en donner au ciel la récompense. La contagion fut bientôt telle à Rome, et dans d'autres villes d'Italie, qu'elle y fit vaquer tous les tribunaux, mais non les chaires ni les confessionnaux des fils de Vincent de Paul. Loin de là, ils prièrent leur père de trouver bon qu'ils se sacrifiasent au service des pestiférés, les supérieurs en tête de leurs troupes. Consolé et ravi d'un tel dévouement, Vincent de Paul leur prescrivit d'abord les précautions dont leur zèle ardent ne se serait pas muni ; puis il dé-

fendit aux supérieurs de s'exposer, si ce n'est au défaut de leurs confrères et sur l'ordre des évêques.

Mais comme nous devons retrouver la peste plus cruelle encore à Gênes, où la suite du récit nous conduira bientôt, il sera temps alors de reprendre ces faits.

Pendant leurs missions dans la campagne romaine et les États de l'Église, les Missionnaires s'occupaient à Rome même de la sanctification du clergé. Dès 1643, un certain nombre d'ecclésiastiques allèrent d'eux-mêmes se préparer aux saints ordres dans leur maison de Monte-Citorio. Bientôt, soit diminution de zèle chez les jeunes ecclésiastiques, soit opposition des parents dont plusieurs voyaient avec peine qu'on eût détourné leurs fils d'un état auquel ils n'étaient pas appelés, le mouvement se ralentit. Mais le cardinal-vicaire, témoin des fruits déjà opérés par les exercices des ordinands, enjoignit, par un mandement, à tous ceux qui aspiraient aux ordres sacrés, de faire la retraite de dix jours chez les prêtres de la Mission, et Alexandre VII, informé des heureux résultats de cette préparation, confirma le mandement du cardinal-vicaire et fit de ces saints exercices une condition indispensable de la réception des ordres. La retraite des ordinands passa donc en usage et en honneur à Rome. Alors, soit jalousie, soit émulation, une communauté religieuse, voyant avec peine tous les ordinands dirigés par le Pape sur Monte-Citorio, voulut ou les attirer chez elle ou en partager la direction avec les Missionnaires ; mais le Pape maintint ses premières dispositions. Vincent prit, comme toujours, l'affaire sous son bon côté, et il écrivit :

« Il s'est trouvé une Compagnie à Rome, qui, voyant que le Pape envoyait les ordinands aux pauvres prêtres de la Mission, comme on a fait à Paris, a demandé qu'on les lui envoyât à elle, s'offrant de leur faire faire ces exercices, ce qu'elle aurait fait sans doute avec succès, si Sa Sainteté l'avait jugé à propos. Il y a sujet de louer Dieu du zèle qu'il excite en plusieurs pour l'avancement de sa gloire et le salut des âmes ».

Il est impossible de savoir toute la vérité au sujet de cette opposition, sur laquelle heureusement les détails nous manquent. Toujours est-il que le cardinal-vicaire rejeta la proposition rivale,

et que le Pape fit publier un nouveau bref, par lequel il approuvait et confirmait de son propre mouvement tout ce qu'il avait d'abord statué ; et allant plus loin encore, il obligea, sous peine de suspense, non seulement les sujets de la ville de Rome, mais encore ceux des six évêchés suburbicaires qui voudraient être ordonnés dans leurs diocèses, de faire la retraite des dix jours à Monte-Citorio avant de prendre les saints ordres, se réservant à lui seul le droit de dispense, dont il n'usa jamais tout le temps de son pontificat, même lorsqu'il admettait à recevoir les ordres hors des temps ordinaires. Innocent XI confirma par des lettres circulaires les ordonnances d'Alexandre VII, et Innocent XII voulut même qu'on refusât ou qu'on retirât le pouvoir de confesser à tous ceux qui, préalablement, n'auraient pas fait pendant huit jours les exercices spirituels dans la maison des Missionnaires. Innocent XII ordonna de plus les mêmes exercices tous les trois ans pour les curés de Rome, et tous les ans pour leurs vicaires. Quant aux ecclésiastiques sans emploi ou à bénéfices simples, il les exhorta vivement à recourir aussi à cette source de grâce sacerdotale.

Alexandre VII avait témoigné plus expressément encore son estime aux Missionnaires. Après avoir forcé leur supérieur Edme Jolly à faire des missions dans l'église de Saint-Jean-de-Latran, il voulut lui confier l'éducation des écoliers de la Propagande, et, dans ce dessein, lui donner la direction d'un séminaire. Vincent, qui en fut informé par le nonce, y vit des chances de succès, car les sujets ne devaient pas manquer, attirés par le séjour de Rome. Mais il voyait des inconvénients à ce que le séminaire fût confié à la Compagnie, à cause de la nationalité : les Français, disait-il, se reposeraient sur la protection du roi, et les autres nations seraient jalouses (Lettre à Jolly, du 16 novembre 1657). Ses objections devinrent plus fortes, lorsqu'on parla de loger le séminaire au palais même de Saint-Jean-de-Latran, lieu qui n'allait pas à la modestie de sa congrégation ; et pour y consentir, il lui aurait fallu la certitude d'un grand bien et l'ordre du Pape (Lettres au même, des 21 et 28 décembre). Le projet n'eut pas de suite.

Du reste, les exercices des ordinands produisirent à Rome leurs fruits accoutumés. Il en devait être ainsi, puisque là, comme ailleurs, on n'avait rien fait pour s'ingérer dans cette œuvre, qu'on ne savait pas même quel en était le promoteur, et que, par conséquent, suivant l'expression de Vincent de Paul, Dieu, qui l'avait commencée, s'était en quelque sorte engagé à la conduire à bonne fin. D'un autre côté, on y suivait les mêmes règlements qu'à Paris, et on devait arriver aux mêmes résultats.

La retraite et l'ordination de 1659 furent particulièrement fructueuses, et Vincent, dans son humilité, en renvoya l'honneur et le mérite aux deux frères de Chandenier qui se trouvaient alors à Rome. Il écrivit à d'Horgny le 11 janvier 1660 :

« Il a plu à Dieu et à notre Saint-Père le Pape d'envoyer les ordinands aux pauvres gueux de la Mission de Rome aux Quatre-Temps derniers. MM. les abbés de Chandenier s'y sont trouvés par une providence spéciale de Dieu, qui a voulu édifier par leur modestie, leur piété, leur recueillement et les autres vertus qu'ils pratiquent ».

Ces deux ecclésiastiques, d'un si grand nom et d'une vertu plus grande encore, édifièrent, en effet, beaucoup les ordinands. L'aîné célébrait tous les jours la grand'messe en leur présence avec sa dévotion et sa dignité ordinaires, et son frère lui servait humblement de thuriféraire ou d'acolyte. On voulut imiter de tels exemples, et la retraite se passa si bien, que le Pape, bientôt informé, en témoigna sa satisfaction en plein consistoire. Le supérieur de la Mission de Rome, sur le rapport que lui en fit le cardinal de Sainte-Croix, se hâta d'en donner avis à Vincent de Paul.

Ces exercices furent bientôt célèbres. Des prélats, des cardinaux, des généraux d'ordres venaient en écouter les entretiens, ou les donnaient eux-mêmes, comme en France : par exemple, le cardinal Barbarigo, évêque de Bergame, et les cardinaux Albici et de Sainte-Croix ; les ecclésiastiques de la plus grande naissance se faisaient honneur d'y prendre part ; les étrangers eux-mêmes demandaient à y être admis, entre autres, un gentilhomme espagnol, du diocèse de Placencia, dont l'évêque était alors à Rome en qualité d'ambassadeur extraordinaire du roi d'Espagne. Ce jeune

homme, frappé jusqu'au fond de l'âme, fit à son évêque, au sortir de l'ordination, un récit tellement ému de ces retraites, que l'évêque manda aussitôt le supérieur de Monte-Citorio pour en conférer avec lui. Plein de zèle, ne craignant pas de faire lui-même dans son diocèse toutes les fonctions d'un Missionnaire, ce prélat voulait travailler encore à former de bons ecclésiastiques, et cette institution nouvelle lui paraissait très propre à ce dessein. Aussi demanda-t-il au supérieur si, à son retour en Espagne, on ne pourrait pas lui donner quelques Missionnaires, pour y faire les mêmes exercices qu'à Rome.

A cette nouvelle, Vincent de Paul, si éloigné d'étendre sa congrégation par les moyens humains, craignit que ses prêtres n'eussent suggéré une telle pensée à l'évêque de Placencia, et il leur écrivit pour leur défendre toute démarche sur ce point. Il n'en était rien cependant, et depuis leur conférence, les Missionnaires n'étaient pas même retournés au palais de l'Ambassade. Mais l'évêque espagnol n'en tint pas moins à son projet. Dès la prochaine ordination, il voulut suivre tous les exercices, il en prit un plan et des mémoires qu'il envoya dans son diocèse avec ordre de s'y conformer aussitôt, en attendant qu'il en fit lui-même, à son retour en Espagne, une plus rigoureuse application.

De bonne heure, quelques évêques d'Espagne avaient demandé des Missionnaires, comme on le voit par diverses lettres de saint Vincent à Jolly, supérieur de la Mission de Rome. « On va avoir besoin de quelques sujets convenables pour l'Espagne », lui écrivit-il un jour. Et le 29 novembre 1658 : « Il ne paraît pas que la volonté de Dieu soit qu'on accède au désir manifesté par son Em. le cardinal archevêque de Tolède, qui désire qu'on lui envoie quelques prêtres de la congrégation ». Enfin, le 2 avril 1660, à l'occasion de l'évêque de Placencia : « En cas qu'il montrât quelque désir de se servir de nos prêtres, il ne faut donner aucune espérance, ni non plus lui ôter l'affection qu'il a pour nous ».

La Compagnie ne fut introduite en Espagne qu'en 1704, par un archidiacre de Barcelone qui l'avait vue à l'œuvre à Rome, et lui procura un établissement pour Missions et pour retraites. À Barcelone fut aussi fondé un séminaire interne d'où sortirent les



fondateurs des autres maisons d'Espagne. Il y en eut bientôt cinq, qui dépendirent d'abord de la province de Rome, puis de celle de Lombardie, jusqu'à ce que l'Espagne formât une province particulière. La Compagnie ne s'occupa d'abord en Espagne ni de séminaires ni de paroisses, mais seulement de Missions, d'exercices des ordinands et de retraites spirituelles. Pendant la Révolution, la Mission d'Espagne accorda à sa mère et à sa sœur de France, une chrétienne hospitalité que celle-ci lui rendit en 1835. — Troublée par les guerres napoléoniennes au commencement de ce siècle, elle reprit ses progrès à la paix, et elle compta bientôt deux maisons nouvelles, à Badajoz et à Valence. En 1828, une huitième maison fut fondée à Madrid pour la direction des Filles de la Charité, jusqu'alors dirigées par des prêtres étrangers. La maison de Madrid fut dès lors le séjour du visiteur, qui résidait auparavant à Barcelone ; et avec la direction des Filles de la Charité et les fonctions ordinaires de la Compagnie, elle cumula les travaux d'un second séminaire interne. En 1835, la Mission d'Espagne fut enveloppée dans la suppression générale des communautés religieuses, et ses biens furent confisqués. Ses prêtres se dispersèrent dans les différentes maisons de la Compagnie ; la plupart vinrent en France ; quelques-uns restèrent à Madrid pour la direction des Filles de la Charité, qui, elles, s'étendaient au milieu des désastres publics. Les Missionnaires furent rétablis en Espagne par le concordat de 1851. En 1855, un projet de schisme, favorisé par un gouvernement révolutionnaire, suspendit leurs progrès ; mais, rejeté par Rome, comme il était arrivé déjà en Italie vers 1707, étouffé par une visite du supérieur général, il ne put empêcher que la Congrégation ne reprît en Espagne ses progrès interrompus.

Également établie dans les îles de Majorque, de Minorque, et îles adjacentes, en 1736, la Congrégation avait été supprimée en 1836 ; mais sa maison de Palma, qui, pendant dix-sept ans, avait servi d'asile à tous les religieux bannis de l'Espagne, lui fut restituée en 1853. Outre la maison de Palma, la Congrégation possède aujourd'hui un établissement à Madrid, séminaire interne et mai-

son de Missions et de retraites (1852), et un séminaire à Badajoz (1859).

C'est ainsi que les exercices des ordinands s'introduisirent en Espagne. Ils se répandirent de plus en plus en Italie.

En 1697, une seconde maison se fonda à Rome, la maison de Saint-Jean-et-Saint-Paul. D'autres s'établirent successivement dans les États pontificaux à Pérouse (1680) à Macerata (1686) ; à Ferrare (1694) à Fermo (1704) ; à Forli (1709) ; à Tivoli (1729) ; à Bologne (1733) ; à Sonbiaco (1764). Toutes les maisons de la province romaine furent supprimées par les Français maîtres de Rome, sauf celle de Monte-Citorio, qui fut maintenue pour l'éducation et l'instruction des élèves de la Propagande ; mais toutes, moins celles de Forli et de Soubiaco, furent rétablies au retour de la papauté dans ses États en 1815. La maison de Saint-Jean-et-Saint-Paul, à Rome, a été remplacée par celle de Saint-Sylvestre, aujourd'hui séminaire interne de la Congrégation. Missions, retraites, conférences ecclésiastiques, tels sont les emplois ordinaires de chacun de ces établissements.

Du vivant de saint Vincent de Paul, un grand nombre de prélats italiens établirent encore les exercices des ordinands dans leurs diocèses, entre autres le cardinal Barbarigo, cet évêque vénitien déjà nommé. Cependant il fallut attendre un siècle encore pour que la Mission eût un établissement fixe dans les États de Venise. En 1750, une Mission faite avec grand succès à Murato, diocèse de Torcello, près de Venise, donna au cardinal Delfino, patriarche d'Aquilée, la pensée d'établir la Compagnie à Udine. Le Sénat vénitien, ordinairement si opposé à tout nouvel établissement, vota celui-ci à l'unanimité, et la population entière voulut concourir à la construction des bâtiments qui lui étaient destinés. Grands et peuple eurent à s'applaudir d'avoir favorisé un établissement qui, jusqu'à sa suppression en 1810, lors de l'invasion française, produisit des fruits de salut dans tout le patriarcat d'Aquilée.

## II

**Mission de Gênes.**

De tous les prélats d'Italie, contemporains de Vincent de Paul, qui s'empressèrent d'appeler ses enfants, le plus mémorable est le cardinal Durazzo, archevêque de Gênes.

Le cardinal Durazzo, appartenant à une famille illustre qui a donné plusieurs doges à la république et plusieurs prélats à l'Église, attendait des Missionnaires de France, lorsqu'un de ceux de Rome passa par Gênes pour retourner à Paris. Par avancement d'hoirie, le pieux archevêque le prit en quelque sorte à la volée, le mit aussitôt à l'œuvre, puis il écrivit à Vincent, en août 1645 :

« Je me suis servi de son ministère en divers lieux de mon diocèse, et il y a travaillé avec grand fruit et bénédiction pour le service de Dieu, pour le salut des âmes et pour ma satisfaction particulière. J'ai consenti à son départ, parce que vous nous envoyez d'autres prêtres pour continuer ce qu'il a si heureusement commencé. Il y a apparence d'établir un si pieux institut à la plus grande gloire de sa divine Majesté ».

Cette même année 1645, les Missionnaires promis arrivèrent en effet ; mais ils travaillèrent deux ans avant d'avoir à Gênes un établissement fixe. Ce ne fut que vers la fin de, 1647 que le cardinal Durazzo, avec le concours de Baliano, Raggio et Jean-Christophe Monza, trois prêtres sortis de la première noblesse génoise, put enfin leur donner une maison à Gênes. Dès lors, ils embrassèrent tous leurs exercices avec une telle continuité et une telle ardeur, que Vincent, si ennemi pourtant de l'inaction, craignit qu'ils ne succombassent et qu'il leur écrivit de se modérer. Mais comment eussent-ils fait, alors que le cardinal, avec la santé la plus frêle, leur donnait lui-même l'exemple ? Il s'associait à leurs Missions comme l'un d'eux, entrait dans toutes leurs pratiques et suivait à la lettre leur règlement : au point qu'un jour, étant à table avec eux et quelques gentilshommes, et un seigneur du voisinage lui ayant envoyé un présent :

« Non, répondit-il, les Missionnaires ont pour règle de ne rien recevoir pendant le cours de leurs Missions ».

Sous la conduite et sous les yeux d'un tel chef, de quoi n'étaient pas capables les Missionnaires ? Des paroisses divisées comme de petits États en guerre étaient désarmées par ces ministres de paix ; les célèbres *banditi* eux-mêmes, que le grand justicier Sixte V n'avait pu entièrement exterminer de l'Italie, renonçaient au pillage et au stylet, pendant que le père leur pardonnait l'assassinat de son fils, le fils de son père. Des confréries de Charité étaient fondées dans des villages avec l'obole du pauvre ; ailleurs, on établissait une Compagnie dont l'emploi était d'enseigner aux ignorants les prières essentielles et les principes de la foi, et d'aller par la paroisse chercher les enfants pour les amener au catéchisme. Car l'ignorance était grande parmi ces populations, et quand les confessions, ce qui arrivait presque toujours, étaient nombreuses, deux jeunes ecclésiastiques devaient faire un examen préalable, délivrer à ceux qui étaient suffisamment instruits un billet d'admission au saint tribunal, et écarter les autres.

Vincent, à Saint-Lazare, racontait les vertus et les travaux des Missionnaires de Gènes :

« d'où vous voyez, Monsieur, écrivait-il au supérieur Blatiron, que le miel de votre ruche s'écoule jusque dans cette maison, et sert à la nourriture de ses enfants ».

Il le nourrissait lui-même de ses encouragements et de ses saintes félicitations ; il lui avait écrit le 12 septembre 1647 :

« Je ne pense jamais à vous ni à ceux qui sont avec vous qu'avec beaucoup de consolation. Vous désirez tous d'être entièrement à Dieu, et Dieu vous désire tous pour lui-même. Il vous a choisis pour lui rendre les premiers services de la Compagnie dans le lieu où vous êtes ; et pour cela, sans doute, il vous donnera des grâces toutes particulières, qui serviront comme de fondement à toutes celles qu'il fera jamais à cette nouvelle maison. Cela étant, quelle reconnaissance ne devez-vous pas à sa divine Providence ? Quelle confiance ne devez-vous pas avoir en sa protection ? Mais quelle doit être votre humilité, votre union, votre douceur les uns pour les autres ! »

Et alors, entrant dans un saint transport, et se prosternant avec eux aux pieds de la divine bonté :

<b>LIVRE VI LES MISSIONS (SUITE)</b> .....	<b>3</b>
CHAPITRE III MISSIONS D'EUROPE.....	3
Article premier : Mission d'Italie.....	3
I Mission de Rome.....	3
II Mission de Gênes.....	19
III Mission de Corse.....	26
IV Mission de Piémont et de Naples, jusqu'à nos jours Missions d'Italie.....	29
ARTICLE DEUXIÈME : Missions des îles Britanniques.....	35
I Mission d'Irlande.....	35
II Mission des îles Hébrides.....	41
III Mission d'Écosse. Missions des îles Britanniques jusqu'à nos jours.....	48
Article troisième : Missions de Pologne, d'Allemagne, etc.....	56
I Commencements de la Mission de Pologne.....	56
II Oppositions.....	62
III Travaux des Missionnaires. Lambert-aux-Couteaux.....	68
IV Ozenne, Desdames et Duperray.....	72
V Jours meilleurs. La Mission de Pologne jusqu'à nos jours.....	84
VI Missions d'Autriche et de Prusse. Mission de Portugal.....	90
CHAPITRE IV MISSIONS ÉTRANGÈRES.....	96
ARTICLE PREMIER : Mission de Madagascar.....	96
I L'île de Madagascar.....	96
II Nacquart et Gondrée.....	100
III Mort de Gondrée. Nacquart seul.....	110
IV Mort de Nacquart. Nouveaux Missionnaires.....	116
V Morts. – Toussaint Bourdaise.....	124
VI Nouveaux désastres. Naufrages.....	128
VII Lettre à Bourdaise. Sa mort.....	133
VIII Fin de la Mission de Madagascar.....	137
ARTICLE DEUXIÈME : Autres Missions étrangères.....	142
I Missions de Bourbon et de l'île de France.....	143
II Missions de Babylone et de Perse.....	146
III Missions du Levant.....	151
IV Missions d'Amérique.....	153
V Missions de Chine.....	163

<b>LIVRE VII LES FILLES ET LES DAMES DE LA CHARITÉ LES HÔPITAUX .....</b>	<b>170</b>
CHAPITRE PREMIER LES FILLES DE LA CHARITÉ.....	170
I Mademoiselle Le Gras.....	171
II Origine des Filles de la Charité.....	180
III Institution des Filles de la Charité.....	187
IV Statuts et règlements de la Compagnie. ....	194
V Séance d'établissement.....	200
VI Les constitutions. ....	205
VII Explication des règles. ....	216
VIII Fonctions et établissements des Filles de la Charité du vivant de saint Vincent de Paul.....	234
IX Les Filles de la Charité.....	257
après la mort de saint Vincent.....	257
CHAPITRE II LES DAMES DE LA CHARITÉ.....	274
I Origine, et institution des Dames de la Charité.....	274
II Les Dames à l'Hôtel-Dieu.....	280
III Autres œuvres des Dames.....	286
CHAPITRE III LES HÔPITAUX.....	301
I Les Enfants trouvés.....	301
II Hôpital du Nom de Jésus.....	318
III Hôpital-Général.....	322
IV Hôpital de Sainte-Reine.....	344
V Saint-Lazare.....	348
<b>LIVRE VIII LE CONSEIL DE CONSCIENCE .....</b>	<b>352</b>
CHAPITRE PREMIER SERVICES RENDUS À L'ÉGLISE.....	352
I Mort de Louis XIII.....	352
II Saint Vincent au conseil de conscience. Sa conduite générale.....	360
III Retranchement des abus.....	369
IV La liste des bénéfices.....	372
V Services rendus à l'épiscopat.....	384
VI Services rendus aux ordres religieux.....	392
VII Services rendus aux communautés de femmes. La Visitation.....	405
VIII La Madeleine. La Providence.....	421
IX Filles orphelines. Filles de Sainte-Geneviève. Filles de la Croix.....	431
X Autres services rendus aux communautés de femmes.....	444